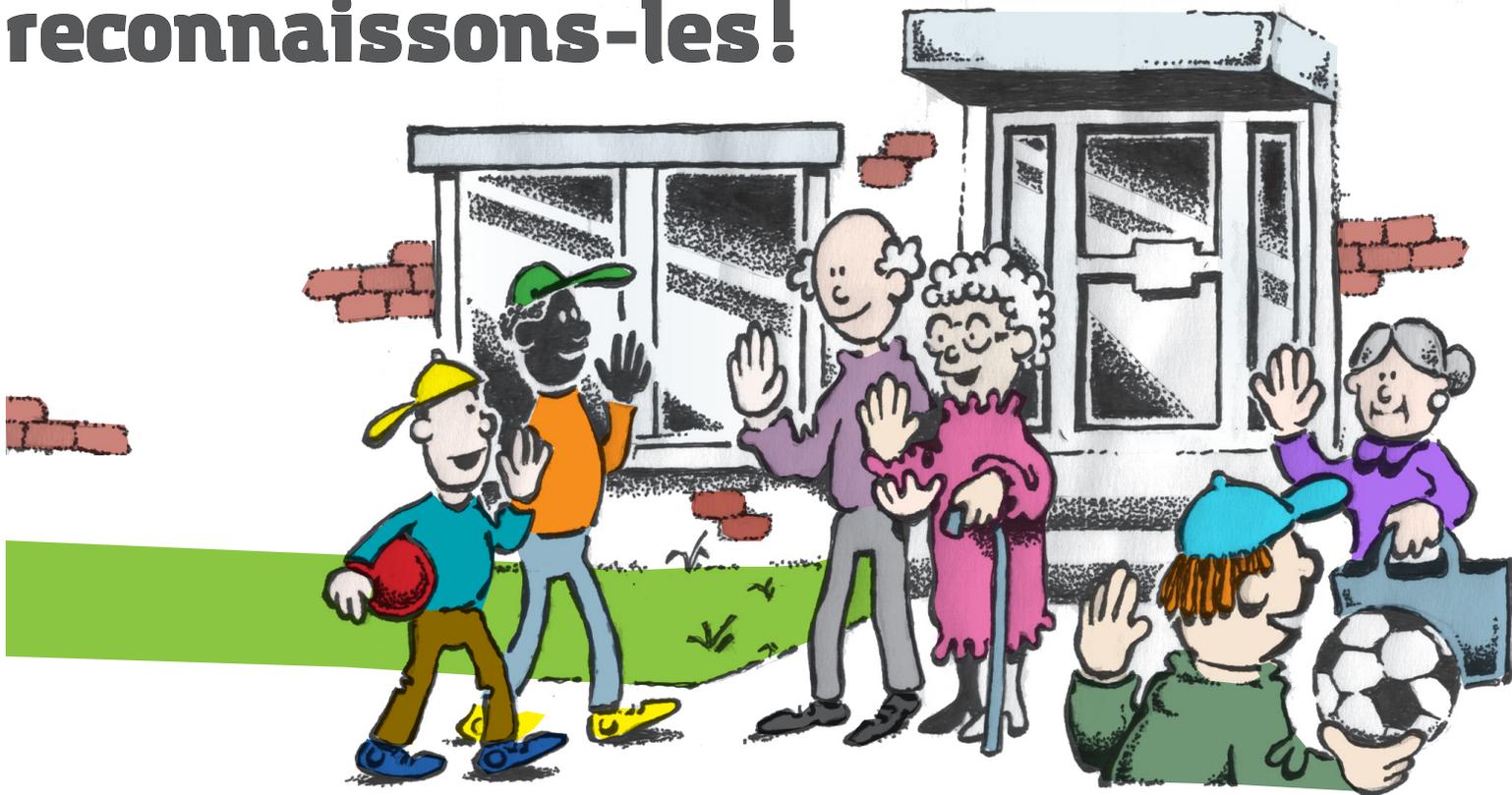


Des éclaireurs dans les Associations de locataires : reconnaissons-les!



Au quotidien, de nombreux locataires jouent un rôle majeur dans l'amélioration de la qualité de vie et la stabilité résidentielle de leurs voisin-e-s dans les HLM du Québec. Ils et elles prennent différentes initiatives pour venir en aide aux personnes éprouvant des difficultés liées à l'isolement, à la perte d'autonomie ou à des problèmes de santé mentale.

Pour continuer à aider les autres, ces locataires ont cependant besoin d'une reconnaissance de la part des CISSS dans le cadre du programme des «Éclaireurs». Il est essentiel que le réseau de la Santé et des Services sociaux offre une formation et un soutien aux locataires qui souhaitent

s'entraider et qui sont, de fait, le plus souvent en première ligne dans leur habitation.

Nous publions quelques-uns de leurs témoignages pour mettre en valeur la grande utilité des gestes posés bénévolement par de nombreux locataires pour aider un voisin ou une voisine à continuer à demeurer dans son HLM.

La FLHLMQ souhaite que le réseau de la Santé et des Services sociaux reconnaisse l'importance de ces actions et offre une aide pour recruter, former et supporter un tel réseau dans les HLM de toutes les régions au Québec.



**SUZANNE
PAYANT**

Trésorière de l'Association des locataires de l'Érablière à Montréal et active au CCR de Montréal.

Pourriez-vous nous expliquer la situation que vous avez vécue dans votre immeuble ?

« Un Monsieur très désorganisé tapait dans les murs, lançait des objets et criait beaucoup. Nous ne le comprenions pas et on a commencé à avoir très peur de lui. Cela ne faisait qu'empirer jour après jour. Certaines personnes ne dormaient plus chez elle et voulaient déménager. Il fallait absolument faire quelque chose ! »

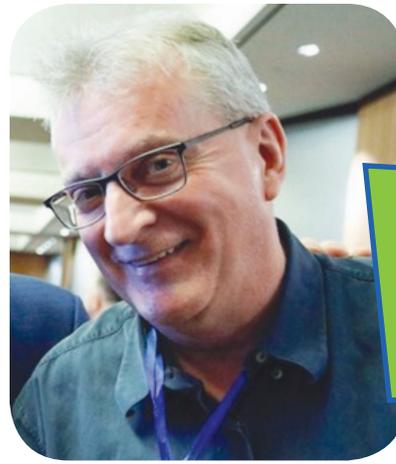
Est-ce que votre association a contribué à améliorer la situation ?

« Oui ! Une chance, notre association est connue et impliquée dans notre milieu, auprès de la directrice d'habitation, de l'organisateur communautaire de l'office, du CLSC et des groupes du quartier. On en parlait mais au début, tout le monde se renvoyait la balle. On a insisté, on n'a pas lâché et le réseau de la santé a fini par le prendre en charge, contre son gré car il était réellement devenu un danger pour lui-même et pour nous autres. C'est ce qu'on a réussi à prouver avec notre persévérance. »

Êtes-vous fier des solutions qui ont été trouvées ?

« Oui ! Nous sommes très fiers. D'abord, le Monsieur a eu les services dont il avait besoin. Maintenant il est de retour dans son logement et c'est un bon voisin. »

« Depuis cette situation, l'office reconnaît qu'il faut aussi accompagner et prendre soin de ceux et celles qui subissent le problème. »



**LUCIEN
DIONNE**

Impliqué activement dans son association de locataires, trésorier à la fédération des locataires de HLM du Québec et conseiller municipal de sa ville au Bas St-Laurent.

Pourriez-vous nous expliquer la situation que vous avez vécue dans ton immeuble ?

« Mon voisin immédiat a eu un problème de santé important qui nécessitait qu'il n'oublie pas de prendre ses médicaments matin et soir à chaque jour. Mais en raison de son état, il était incapable de penser à les prendre par lui-même. »

J'ai donc accepté de recevoir la livraison des médicaments chez moi et d'aller le voir 5 minutes, matin et soir, pour m'assurer qu'il prenne ses pilules devant moi. Ma présence a permis de diminuer énormément son niveau d'anxiété. Si je ne pouvais pas être là à cause de mes occupations, un autre voisin prenait ma place. J'ai pris soin de lui pendant environ douze mois. Maintenant, il va mieux et peut le faire par lui-même. »

Êtes-vous fier des solutions qui ont été trouvées ?

« Oui, parce que c'est mon voisin et maintenant mon ami. Si j'avais été dans sa situation, j'aurais aimé que mon voisin s'occupe de moi. C'est la solidarité de vivre en HLM. »

« J'ai maintenant les coordonnées directes pour rejoindre le personnel du CSSS en cas de besoin. »



**ROGER
SAUCIER**

Il est très impliqué dans son association de locataires et au CCR de l'Office des Chenaux entre autres.

Pourriez-vous nous parler de la situation qui vous a particulièrement préoccupé ?

« Devant les problèmes de santé mentale vécus par quelques locataires de mon immeuble, j'ai entamé des démarches avec le CISSS de ma région parce que la situation me dépassait. On a réussi à installer le service de ligne de rappel PAIR pour qu'un locataire ayant reçu un diagnostic d'Alzheimer reçoive un appel à chaque jour pour s'assurer de la prise de ses médicaments. Une aide hebdomadaire a été accordée pour un autre locataire mais ne comble pas tous ses besoins, je l'aide à classer ses papiers dans des dossiers pour mieux retrouver les informations nécessaires pour faire les impôts ou le renouvellement de bail de l'office par exemple. »

Est-ce que votre association a contribué à améliorer la situation dans votre immeuble

« Oui, deux gangs de locataires s'étaient formés au fil des ans et contribuaient à créer de la bisbille tout au long de l'année. Pendant quelques années, nous avons planifié l'activité du repas de Noël à deux endroits dans l'immeuble pour éviter que certains se rencontrent et foutent le bordel ! Cette attention a permis aux locataires de s'approprier tranquillement et cette année ils sont prêts à se côtoyer le temps d'un dîner et ça améliore le repérage des gens qui en ont le plus besoin. C'est ça de gagné !

Avec les autres délégués au CCR on travaille ensemble pour améliorer nos immeubles pour que ce soit plus sécuritaire pour les locataires. On a

“ On s'occupe de notre monde ! ”



**HÉLÈNE
ROY**

À Ste-Anne-de-la-Pérade, en Mauricie, Hélène et Roger forme un duo hors pair, ils se coordonnent afin qu'il n'y ait pas de "bris de service" de leur aide !

Pourriez-vous nous expliquer la situation que vous avez vécue dans votre immeuble ?

« Dernièrement, un locataire dépressif est tombé en psychose, il criait et faisait beaucoup de bruit aux petites heures et c'était anormal dans ses habitudes. Il faisait peur à tout le monde et un jour je l'ai vu avec les avant-bras coupés par un exacto. Ni une ni deux, j'ai réussi à prendre contact avec sa fille et appelé la police. J'ai eu un choc pendant 3 jours, ça m'a bouleversée. Après un séjour de 2 semaines à l'hôpital il est revenu dans son logement, heureux et conscient de ce qu'il fait maintenant. »

Est-ce que vous êtes fière des solutions apportées ?

« Oui, le locataire est très reconnaissant de l'aide qu'il a reçu et surtout très soulagé de comprendre la cause de ses états psychotiques qu'il vivait depuis 70 ans. Maintenant, il m'appelle souvent et j'ai même reçu un cadeau pour mon anniversaire. »

“ Ce que je peux faire je le fais, je suis faite de même ! C'est souvent des petites choses mais ça fait la différence pour la personne. ”



**NICOLE
COUTURE**



Très impliquée dans l'association de locataires Arc-en-ciel et au CCR de l'office de Sherbrooke.

Pourriez-vous nous expliquer la situation que vous avez vécue dans votre immeuble ?

« J'ai aidé une voisine victime d'une agression sexuelle pour dénoncer son agresseur (habitant le même étage dans son immeuble) auprès de la police. Elle est restée marquée par cet événement et est encore fragile psychologiquement. Je l'ai écoutée, soutenue et accompagnée pour aller chercher de l'aide auprès du CAVAC et de l'intervenante de l'office. Elle va mieux maintenant et n'a plus d'idées suicidaires et elle a même intégré notre association de locataires. »

Est-ce que votre association a contribué à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des locataires ?

« Oui, un beau réseau d'entraide entre voisins s'est développé, par exemple, chaque matin, une des membres du comité parcourt chacun des étages pour s'assurer que tout le monde va bien. On a tous fini par se connaître et on

prend des nouvelles des uns et des autres. Ainsi, ils peuvent accompagner une voisine à ses rendez-vous médicaux, sortir les vidanges pour un voisin à mobilité réduite ou apporter des repas pour une voisine qui sort d'un séjour à l'hôpital. »

En êtes-vous fiers ? Bien sûr ! Grâce aux actions de chacun et chacune des personnes dans l'association, nous avons créé une chaîne de solidarité et maintenant, ce ne sont pas que les gens qui font partie de l'association qui s'impliquent mais aussi les autres personnes qui habitent le HLM.

“ Notre bénévolat nous apporte une grande satisfaction parce que l'on se sent utile et cela nous apporte un sentiment de fierté d'aider nos voisins. ”



**Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (FLHLMQ)**

2520, avenue Lionel-Groulx, local 202
Montréal (Québec) H3J 1J8

